Document generated on 07/11/2025 11:54 p.m.

Horizons philosophiques

Divagation autour d'une place

Jean-Marie Papapietro

Volume 3, Number 2, Spring 1993

Paysages esthétiques

URI: https://id.erudit.org/iderudit/800920ar
DOI: https://doi.org/10.7202/800920ar

See table of contents

Publisher(s)

Collège Édouard-Montpetit

ISSN

1181-9227 (print)
1920-2954 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Papapietro, J.-M. (1993). Divagation autour d'une place. *Horizons philosophiques*, *3*(2), 38–44. https://doi.org/10.7202/800920ar

Tous droits réservés © Collège Édouard-Montpetit, 1993

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Michel Goulet, *Les Leçons particulières*, place Roy, 1989

Divagation autour d'une place

Ne cherchez pas la place Roy[1] sur un plan de Montréal. Vous ne la rencontrerez qu'au détour d'une promenade, presque par inadvertance. Discrète, modeste et comme coincée entre les rues Roy, Saint-André et Saint-Christophe, sur le Plateau, elle a choisi de rester à l'écart de toute promotion touristique. Elle se contente d'attendre le flâneur nonchalant qui jamais ne se lasse du pittoresque désuet de ce coin de Montréal où flotte encore, sur les façades des maisons ou à travers les ruelles, un je ne sais quoi de tendresse, de fragilité et d'humour dont je ne connais nul équivalent en Europe. Je conseillerais d'ailleurs à l'amateur de curiosités esthétiques de venir jusqu'à la place Roy par une belle soirée d'automne ou mieux, en hiver, quand la neige encore immaculée semble augmenter la méditation d'une rêverie infinie. Mais ne soyons pas trop pressés, commençons par découvrir le lieu; essayons patiemment d'en faire le tour pour saisir ce qu'il a d'unique.

La première fois que je découvris la place Roy, c'était au terme d'une promenade dans le parc Lafontaine voisin. Je venais de remarquer sur le bord de l'avenue qui longe ce parc un ensemble de sculptures qui avait arrêté mon regard : six chaises moulées, placées en demi-cercle devant une balustrade en fer forgé; sous chacune d'elles un objet, lui aussi coulé dans le bronze : une paire de vieux souliers, un ballon d'enfant, un tas de journaux, des jumelles, un livre, un sac... Un peu en retrait de ces chaises métalliques, froides et quelque peu hautaines, une autre sculpture plus massive, sorte de table d'orientation représentant en bas-relief la topographie du parc Lafontaine, lourdement appuyée sur de grosses pièces de métal brisées. Je poursuivis mon chemin, encore préoccupé de ce que je venais d'apercevoir, lorsque je débouchai, entre un «Bonichoix[2]» et un «Métro[2]», sur la place Roy. En face, sur le

1. Toutes les oeuvres situées place Roy et sur le belvédère Léo Ayotte au parc Lafontaine ont été conçues par Michel Goulet et intitulées *Les Leçons particulières*.
2. Petits magasins de quartier.

côté ouest, la buanderie Saint-Louis de France; au nord, le dépanneur «Beau-Soir[3]» et quelques maisons bourgeoises; au sud enfin, un immeuble plus récent dont l'austère façade abrite les locaux de la Cinémathèque municipale. D'emblée je remarque, au milieu de la place, dont le revêtement est uniformément composé de dalles de ciment, *six* chaises (je les compte) de métal brillant, fixées au sol dans un certain désordre, puis, à quelques mètres, au pied de l'immeuble municipal, une énorme pièce de bronze étalée sur un appareillage compliqué en forme de pieds éléphantesques, le tout ruisselant sur ses bords d'une eau plutôt rare. Je m'approche et vois que l'artiste a représenté, au milieu de ce bassin, une planisphère où les continents sont ciselés avec une précision touchante, depuis l'Amérique vaste et élancée jusqu'à la petite Australie trapue!

À ce stade de l'aventure, perplexité du promeneur! Là-bas, à quelque cent mètres, *six* chaises bien disposées en demi-lune, ici *six* chaises encore, mais qui cette fois dénient au passant toute velléité de s'asseoir. Elles n'ont d'ailleurs de chaises que le dossier, car le sculpteur s'est ingénié à les défigurer ou transfigurer en objets vaguement surréalistes, comme par exemple ce siège en forme de puzzle dont la plupart des morceaux ont croulé entre les pieds; ou cet autre garni d'une petite maison d'enfant; ou celui-là encore qui laisse apparaître dans son évidement une architecture eschérienne. Le tout, faut-il le rappeler, moulé, fondu, momifié dans l'inaltérable bronze. Si nous détaillons maintenant le reste de la place, nous découvrons, rangés géométriquement le long des quatre côtés, *douze* bacs à fleurs cerclés de tôle, une théorie de quilles en béton pour décourager l'automobiliste de stationner, *six* arbustes chétifs, une dizaine de lampadaires et cinq poubelles rondes, en bois, portant chacune la devise : «La propreté croît avec l'usage — Vivre Montréal, c'est la respecter».

Le décor ainsi planté, intéressons-nous un instant aux réactions des riverains, des habitants du quartier ou du simple passant. Toutes générations confondues, elles sont nettement

3. Épicerie de quartier destinée surtout à des achats rapides.

négatives. Cette vieille dame, par exemple, me voyant tourner autour du groupe de chaises : «C'est une horreur, monsieur, c'est tout notre argent qu'on nous vole, une honte!» Ou ce groupe de jeunes m'interpellant, comme si le seul fait de s'attarder sur la place était perçu comme une provocation : «Vous trouvez ça beau! Et pendant ce temps-là, il y a des enfants qui meurent de faim tous les jours!» Ou encore cette mère de famille à qui je faisais valoir l'intention ludique de l'artiste : «Mais, monsieur, les enfants ne viennent jamais jouer ici... Et d'ailleurs il n'y a plus d'enfants dans le quartier...» C'est vrai, la place Roy est mal aimée. Certains regrettent l'ancien terrain vague où l'on pouvait ranger sa voiture; la plupart la traversent d'un pas pressé. Malaise et indifférence! On ne s'y arrête pas. Et pour cause! C'est une des rares places au monde où il n'y a pas le moindre banc, mais seulement ces *six* «maudites chaises» fixées à jamais dans le ciment et qui vous narguent dans leur entêtement à n'être que des fantômes de chaises.

Le philosophe Alain qui n'était pas particulièrement béotien n'aurait guère apprécié, sans doute, l'aménagement de la place Roy. Il suffit de relire les quelques pages qu'il consacre dans ses *Vingt leçons sur les Beaux-Arts* [4] à la sculpture, à l'architecture et à l'urbanisme en général. «Quand l'idée gouverne la forme, écrit-il, ce n'est plus art, c'est industrie. Au contraire, quand la forme se plie à la nature pesante, et, encore mieux, quand la nature semble esquisser déjà la forme, c'est le miracle du beau, la seule révélation peut-être.» Un peu plus loin, opposant une vieille maison à une usine moderne, il pose la question : «Où est la différence? Non pas, répond-il, dans l'utile et l'inutile; car c'est l'utile qui est continuellement recherché là comme ici; mais plutôt dans un certain rapport de la forme à la matière. [...] Dans l'usine la matière est esclave; elle est cuite et moulée selon l'idée, c'est-à-dire selon un plan préconçu et une fin poursuivie. Le projet est réalisé de vive force; la libre nature ne paraît plus. [...] C'est l'intelligence nue comme en un pédant.»

4. Paris, Gallimard, 1931.

C'est bien là le principal reproche qui, en termes moins choisis, est généralement adressé à l'aménagement de la place Roy. Sans tenir compte du site, des constructions avoisinantes et de l'espace, on a décidé, un beau jour si l'on peut dire, d'y installer des oeuvres qui auraient pu tout aussi bien se retrouver au pied d'une tour de la place Ville-Marie, dans un parc ou au bord d'une autoroute. «On», c'est-à-dire un organisme administratif qui, après consultation d'experts qualifiés et à l'issue d'un long processus démocratique, a décidé d'«embellir» cet embryon de place — je le répète de dimensions très modestes — d'ornements dont l'unique raison d'être est de satisfaire à la règle du trop fameux 1%. Il suffit de voir les «sculptures» qui viennent d'être érigées place des Arts ou place du 350e Anniversaire pour comprendre que ces mêmes comités du Bureau d'art public continuent leur triste besogne sans le moindre remords. Projets réalisés «de vive force», images dérisoires de la grande sculpture dont le «rôle divin», selon Baudelaire, est de faire «penser aux choses qui ne sont pas de la terre».

Dans un récent ouvrage collectif[5] consacré à cette pénible réalité, on peut lire sous la plume d'une experte en la matière : «Lors de la présentation des maquettes devant le comité, la question la plus importante concerne la solidité, l'entretien ultérieur de l'oeuvre et sa résistance au vandalisme.» À coup sûr, les ornements de la place Roy ont dû triompher sans peine de ces philistines exigences, mais pour reprendre une formule de Dubuffet, cet art officiel qui s'étale sur les estrades pompeuses de la Culture n'est que «fausse monnaie, mannequin vide, sac à patates». *Un pansement culturel*, voilà en effet la formule qui résumerait peut-être le mieux ce type d'aménagement. Sur un terrain vague en forme de carie ou de verrue jugée trop disgracieuse, on applique, sur ordonnance de quelques mandarins en art public, un cataplasme culturel. Comment procéder? Rien de plus simple, je le répète. On réunit un comité d'experts. Ces «pharmaciens», comme aurait dit le

5. *L'Artiste et le Prince*, Musée de la Civilisation du Québec, Presses universitaires de Grenoble, 1991.

grand *Ludwig Hohl* [6], consultent la liste des «spécialistes du 1%» qui n'ont pas encore eu le bonheur d'exposer leurs créations. On les convoque, on les sélectionne, on vérifie soigneusement la «fiabilité» de leur projet et on passe finalement à l'exécution devant un tas de badauds d'abord ébaubis, puis de plus en plus sceptiques et finalement tout à fait critiques face à l'encombrante machine dont ils devront désormais s'accommoder, et pour longtemps.

Parvenu à ce point de mes réflexions, je pensais avoir épuisé tout le venin de cette malheureuse place Roy et pourtant je dois avouer que mon animosité retomba d'un coup, quand j'y repassai à la fin de l'automne. Dans la tendre lumière du crépuscule, elle était métamorphosée. Cette transformation ne tenait d'ailleurs pas seulement à l'heure et à la saison. Quelque chose avait changé : le pachydermique bassin était maintenant recouvert d'une sorte de toit grisâtre et lisse, aux pentes doucement inclinées, parfaitement géométriques; les chaises de leur côté étaient entourées de ces barrières métalliques qu'on utilise pour contenir les foules. Peu à peu je sentis frémir en quelque sorte l'esprit du lieu. Envolée la pesante laideur du bassin! Quant aux chaises désormais captives, elles appelaient un autre regard. Perdue dans l'immense ville offerte au ciel, aux grands vents et à la lumière, cette petite place devenait le lieu d'une alchimie mystérieuse dont j'essayais d'analyser les composants. J'y revins plusieurs fois pour vérifier ce qui m'était apparu avec tant de force. Je compris peu à peu que l'endroit était habité par la mort; ou plus précisément que le bassin métamorphosé en cénotaphe et ces chaises désespérément vides étaient les signes tangibles d'un monde abandonné, accablé, déserté où la vie se réduit à n'être qu'une présence aride n'ayant que soi-même pour fin. Certes les intentions de l'artiste se trouvaient détournées; son oeuvre se mettait à parler un autre langage, comme ces ruines qui sont d'autant plus suggestives qu'elles ne livrent que quelques bribes du temps où

6. *Notes ou de la réconciliation non prématurée,* Lausanne, L'Âge d'Homme, 1989.

elles furent vivantes. Ce qui me semblait un cénotaphe ou la toiture d'un temple effondré n'était, on s'en doute, que l'armature chargée de protéger le plan d'eau des rudesses de l'hiver. Et les barrières métalliques, m'a-t-on expliqué, ne sont destinées qu'à faire obstacle aux éventuelles maladresses d'un chasse-neige trop turbulent. Il n'empêche que par ces références inattendues au deuil et à la captivité, le lieu était bel et bien transfiguré. Apprenant quelques jours plus tard que la Cinémathèque municipale devait bientôt fermer ses portes au public, je me demandais si le salon funéraire voisin ne pourrait pas se transporter dans ces locaux désaffectés. Je me rappelais une nouvelle où Maupassant imagine une sorte d'hôtel particulier très confortable où les désespérés de l'existence choisissent de se retirer pour entrer dans la mort comme on va aujourd'hui au cinéma. Les pensionnaires de cet original Urgel Bourgie[7] pourraient occuper leur dernière séance ici-bas à méditer sur l'éphémère vanité des choses en jetant un dernier regard sur les chaises toujours vides de la place Roy.

J'aurais tort toutefois de terminer sur une note quelque peu ironique : le réel finit toujours par déjouer les ruses trop bien ficelées de l'ironie dont seul l'humour peut nous délivrer. Contentons-nous donc pour finir de rendre grâce à l'artiste anonyme, puisqu'il n'a pas signé son oeuvre, qui nous a si souvent accompagnés dans nos promenades et nos divagations.

Jean-Marie Papapietro
Collège Édouard-Montpetit

7. Entreprise montréalaise de pompes funèbres disposant de plusieurs «salons funéraires» à travers la ville.